

Valérie Clerc, 2019. « Dénombrer les baraques, recenser leurs habitants », *20&21. Revue d'histoire*, n°141, « Avis de recherches », janvier-mars 2019, p.183-184.

Dénombrer les baraques, recenser leurs habitants

Le programme de recherche « La ville informelle au 20^e siècle » a tenu son second atelier les 29 et 30 janvier 2018 à Paris. Coordonné par Charlotte Vorms, il entend écrire l'histoire des bidonvilles au 20^e siècle sous l'angle de leur traitement par les pouvoirs publics. À l'heure où les quartiers informels abritent près d'un milliard d'habitants, cette histoire reste exploratoire. Les historiens se sont peu intéressés à ces objets comme modes de production de la ville et l'ont fait surtout dans les pays du Sud. Cette absence de vision globale sur la longue durée induit ce que Charlotte Vorms appelle une « naturalisation du *slum* comme propres aux villes du Sud ».

Ce programme montre que l'apparition des bidonvilles est moins une question propre au Sud que la conséquence des politiques urbaines : pas seulement de leur inadéquation et de leurs échecs, mais aussi de la mise en place des catégories de la ville informelle, précaire ou irrégulière. L'atelier s'est focalisé sur la documentation produite pour mesurer et décrire les quartiers ainsi catégorisés : statistiques, recensements, fichiers, cartographies, relevés de quartiers, comptage de structures, registres d'habitants, s'interrogeant sur les motifs et les usages des chiffres produits. Il donne ainsi à ces matériaux une profondeur historique qui permet de comprendre comment se forment et se définissent ces espaces informels.

Le comptage est inséparable de la fabrication des catégories recensées, comme le montre l'exemple de Recife au Brésil dans les années 1930 (Brodwyn Fischer). Sous l'influence d'une élite préoccupée de modernité, le recensement des *mocambos*, habitat végétal rustique autoconstruit jusqu'alors considéré comme normal, les a associé au sous-développement, à la maladie et à des taux élevés de mortalité. Utilisant les catégories du droit, l'inventaire de l'habitat précaire contribue à définir ces structures et à construire l'outil argumentaire pour les rendre illégales et les éradiquer.

Les statistiques sont établies pour le besoin de programmes de contrôle et d'organisation de l'espace et des populations. Elles rendent visibles certains types de précarité urbaine et en invisibilisent d'autres. La diversité de ce qui est compté reflète ainsi la variété des politiques et l'évolutions des gouvernements. Dans le Chili des années 1950, on passe du comptage des populations (marginales ou démunies) à celui de structures (échappant au nouvel ordre social

souhaité) (Emanuel Giannotti). Dans l'Argentine du 19^e siècle on glisse d'un comptage des habitations, successivement par leur matériau (paille, bois), leur taille (étages) ou leur localisation (proche d'une rue pavée), à leur catégorisation par leur destination (maisons destinées ou non à des familles) (Thibault Bechini). Au Mexique, les enquêtes déplacent le regard des logements insalubres surpeuplés du centre (*tugurios*) et des baraques de périphérie (*hacalles*) aux quartiers eux-mêmes (*colonias*) (Emilio de Antunano). Au Brésil, on passe d'un type de quartiers à un autre (distinction des *cortiços*, *mocambos*, et *avenidas*, à Salvador de Bahia).

Considérés dans la longue durée, ces recensements interrogent la définition de ce qu'ils comptent. Historiquement, l'insalubrité passe devant l'informalité ou l'illégalité du processus de production. Ainsi, la norme hygiéniste est clairement affirmée dans la Rome du début du 20^e siècle, qui distingue les logements « normaux », « anormaux » (ne respectant pas le règlement sanitaire) et « très inhabituels » (transitoires, grottes, cabanes) (Luciano Villiani). Ces recensements font aussi apparaître la variabilité des normes. La propriété privée n'a par exemple pas toujours été la norme au Brésil, mais a toujours été la solution unique pour l'Église brésilienne, qui introduit une dimension moralisatrice dans ses propres fiches de recensement des familles des favelas (Rafael Soares). Les recensements sont façonnés par les représentations locales (comptage des familles « méritantes » à Alger), mais les remettent aussi parfois en cause, comme l'idée répandue selon laquelle les habitants sont des migrants (Jim House).

Les catégories du recensement doivent ainsi être resituées dans les représentations de l'époque. Au Mexique au milieu du 20^e siècle prévaut un langage progressiste, où les « colonies prolétaires » (*colonias proletarias*), associées au progrès industriel, s'opposent aux « cités perdues » (*ciudades perdidas*), peuplées de « parachutés » étrangers à la ville, qu'il faut éduquer, tandis qu'à côté des colonies, l'urbanisation explose de façon invisible dans des *ejidos*, quartiers irréguliers mais légitimes (Antonio Azuela).

L'enjeu politique de l'inventaire a été fortement souligné. Il contraint parfois les méthodes d'investigation. Le logement est un enjeu national dans les années 1930 et 1940 au Brésil (Ana Fernandes). L'enjeu est militaire et sécuritaire en Algérie ou en France avant 1962, où la résorption des bidonvilles est liée à la politique sécuritaire du ministère de l'intérieur, dont les recensements par les services de la police suscitent une hostilité qui contraint à sous-traiter l'inventaire aux agents du recensement (Françoise de Barros et Muriel Cohen). Dans ces cas, au comptage est associé une exclusion et une stigmatisation des habitants, ou même leur criminalisation comme agitateurs politiques.

De façon récurrente, le recensement et le fichage sont associés au contrôle d'une population qu'il s'agit de déplacer (immigrés algériens en France jusqu'après 1962), de stabiliser, comme à Madrid, avec un comptage détaillé des baraques et *chavolas* (Charlotte Vorms), d'expulser pour ceux qui sont arrivés dans la Rome mussolinienne après 1924, ou de reloger dans des cités neuves à Rio pour les *favelados* recensés par la Croisade San Sebastian de Don Helder Camara. S'agit-il dès lors de recenser pour traiter *ce* qui ne fait physiquement pas ville ou *ceux* que l'on ne veut pas considérer comme citoyens ? Un même recensement général peut servir à l'amélioration d'un *slum* ou à son éradication, comme en Inde où il permet aussi bien la protection des habitants à Chennai (dans le cas des *notified slums*) que leur éviction à Delhi (Éric Denis et Véronique Dupont).

Les sources sont enfin dépendantes de ceux qui les produisent. Selon les recenseurs (urbanistes, assistants sociaux, sociologues, cinéaste, etc.) ou leurs institutions d'origine (ministère, police, église, ONG, etc.), les figures varient. En présentant chiffres et documentations, les acteurs du recensement offrent une vision officielle, ou des regards alternatifs, voire militant et polémiques comme ceux présentés dans les films décrivant la Zone de Paris dans les deux après-guerres (Annie Fourcault). Les sources non officielles sont essentielles lorsque les données officielles ont longtemps été absentes ou restent lacunaires, ou pour s'opposer à elles (comme aujourd'hui l'auto comptage des habitants avec les ONG et des réseaux d'habitants), dans une difficile construction de données sur des espaces urbains qui se sont construits en dehors des sphères institutionnelles.

Pour finir, les distorsions dans les chiffres, issues de ces sources différenciées (et qui peuvent aller du simple au double au Brésil), voire des statistiques fausses, ont conduit à s'interroger sur la signification des inexactitudes. Certains quartiers sous-comptabilisés ou ménages exclus du recensement laissent voir en filigrane le non-comptage des indésirables, notamment lorsque le recensement conditionne l'offre d'un relogement. La conception elle-même de la fabrication des chiffres présente des limites. Car avec les recensements naît l'idée qu'on peut poser les mêmes questions partout, mais en Inde par exemple, les *slums* des petites villes ne sont recensés que pour les villes de plus de 20 000 habitants, laissant dans l'ombre des statistiques tout un pan de l'habitat précaire.

En plongeant dans l'histoire d'une catégorie urbaine, l'atelier a montré comment les quartiers d'habitat précaire font l'objet d'une catégorisation pour une action publique de mise à la norme urbaine, sociale et spatiale. Or les périodes étudiées ici sont toutes antérieures à l'internationalisation de la catégorie des « bidonvilles et établissements incontrôlés » par les Nations unies (1970). L'atelier interroge dès lors cette catégorisation internationale de

situations qui sont toujours locales. Il invite à questionner l'indépendance des processus et à investiguer la circulation locale, nationale et internationale des savoirs, des théories de l'urbanisme et des professionnels qui ont rendu possible l'émergence de cette catégorisation de l'habitat précaire dans diverses parties du monde.

Valérie Clerc
valerie.clerc@ird.fr